

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DU RISQUE ET DEMANDE D'ÉTUDE PERSONNALISÉE

Formulaire à compléter et à adresser par courrier électronique à : contact@lafont-assurances.com

Il s'agit d'une demande d'étude en vue :

de la souscription d'un nouveau contrat

d'un remplacement du contrat N°

Date d'effet envisagée :

PROPOSANT

Nom (ou raison sociale) : Prénom :

Adresse :

Code postal* : Ville :

Je suis : un(e) licencié(e) un club une SCA un Organisme Déconcentré

Si personne morale, nom, prénom interlocuteur :

Fonction :

Téléphone fixe* : Téléphone portable* :

E-mail :

Numéro de licence/ d'affiliation / d'agrément FFESSM :

Vous pouvez me joindre (précisez les jours et les heures) :

LE NAVIRE À ASSURER

Mode de propulsion principal : Type :

Constructeur : Modèle :

Le navire est-il en copropriété ? : OUI NON

Dans le cas où le navire assuré est en copropriété, tout règlement de sinistre relatif aux risques dommage et vol sera indivisible à l'égard de l'assureur qui règlera à la personne désignée par les copropriétaires, sur quittance collective signée par eux. A défaut d'accord, l'assureur sera libéré envers les copropriétaires par simple dépôt à leurs frais du montant de l'indemnité à la Caisse des Dépôts et Consignations. Chacun des copropriétaires sera informé par acte extra-judiciaire, lettre recommandée par exemple, de l'acte de dépôt.

Financement à crédit ? : OUI NON

Dans le cas où l'achat du navire est financé par un crédit, les indemnités dues à la suite d'avaries, de pertes ou de vol de ce navire et de son contenu, ne vous seront versées qu'après autorisation de votre organisme de crédit.

Pays du pavillon : Nom du navire :

Immatriculation : Année de la coque : Longueur : m cm

Valeur totale du navire : € dont valeur des effets et accessoires : €

(Garantie couvrant les effets personnels des passagers. Le matériel de plongée n'est pas considéré comme effets personnels et doit être assuré par un contrat Tous Risques Matériels spécifique).

Nombre de personnes autorisées à embarquer :

Département du lieu d'ancrage ou du port d'attache :

*Ne mettez aucun espace entre les chiffres

LES CARACTÉRISTIQUES DU / DES MOTEUR(S)

Nombre de moteurs : Puissance totale de tous les moteurs : ch

Moteur principal : Marque : Année : Carburant :

Moteur auxiliaire : Marque : Année : Carburant :

VOS ANTÉCÉDENTS SINISTRES

Nombre de sinistres dans les 24 derniers mois :

Nature	Année	Coût
.....	€
.....	€
.....	€

GARANTIES SOUHAITÉES

FORMULE 1 • Responsabilité civile • Défense recours • Frais de retirement*

FORMULE 2 • vol • incendie • échouement • accident de navigation
 FORMULE 1 + • prise en charge des frais de renflouement**, d'aide et de sauvetage

* Règlement des frais liés au retrait du bateau du fond de l'eau ou à son éventuelle destruction, lorsque l'État ou les autorités compétentes l'imposent.
 ** Frais liés à la remise à flot du bateau

OPTIONS

Protection Juridique
 Permet d'exercer un recours contre le vendeur du navire, le réparateur ou les responsable(s) du gardiennage en cas de litige.

Assistance
 Pour bénéficier des prestations spécifiques telles que l'acheminement de pièces détachées ou l'indemnisation des frais d'hôtel, si le bateau est immobilisé ou inhabitable.

Sécurité nautique
 Versement d'un capital au conjoint ou à ses ayants droits en cas de décès, indemnisation des passagers en cas d'incapacité permanente. Remboursement des frais médicaux restant à charge...

Responsabilité Civile Passagers
 La garantie Responsabilité Civile est étendue à la responsabilité civile des passagers. Cette extension a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Contractuelle encourue par l'assuré, dans tous les cas de dommages matériels et/ou au cours de l'embarquement et/ou débarquement, y compris l'accès et le séjour sur le quai ou ponton d'embarquement, après et/ou débarquement, après délivrance du titre de transport. Il est convenu que tout dommage ayant pour origine la consommation de boissons ou d'aliments n'entre pas dans le cadre de la présente garantie.

GARANTIES SOUHAITÉES suite

OPTIONS

Remorque d'au plus 750 kg*

La garantie Responsabilité Civile ainsi que les garanties dommages que vous avez souscrite dans le cadre de votre contrat est étendue à votre remorque à bateau dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 750 kg, qu'elle soit ou non tractée lorsque vous l'utilisez pour votre activité de plaisancier.

Bris de machines - Montant : € €

Maintien d'activité (réservé aux SCA)

Versement d'une indemnité journalière pour compenser une perte de revenus ou remboursement des frais de location d'un bateau de remplacement.

*Pour une remorque de plus de 750 kg, demandez-nous une étude personnalisée via www.assurdiving.com - rubrique Assurance remorque.

COMMENTAIRE



Art. L113-2 al.2 du Code des Assurances : l'assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'assureur, notamment dans le formulaire de déclaration du risque par lequel l'assureur l'interroge lors de la conclusion du contrat, sur les circonstances qui sont de nature à faire apprécier par l'assureur les risques qu'il prend en charge.

Informatique et libertés : les informations personnelles concernant les Assurés recueillies lors de la souscription sont nécessaires au traitement de la demande de souscription. Elles pourront être communiquées aux tiers intervenant dans la souscription, la gestion et l'exécution du contrat. L'Assuré peut demander communication et rectification de toute information le concernant auprès de la société, munis d'une pièce d'identité, en précisant ses nom, prénom, adresse et si possible sa référence client : LAFONT ASSURANCES - Centre de Services - Zone d'Activités Mixte du Moulinas - 2, rue du Moulinas - 66330 CABESTANY- France.

Il peut également s'opposer à ce que ses coordonnées et ses données non sensibles, qui peuvent être transmises aux sociétés d'assurances, ainsi qu'à d'autres sociétés ou associations, soient utilisées à des fins de prospection commerciale, par simple lettre envoyée à l'adresse mentionnées ci-dessus.

LAFONT ASSURANCES S.A.S. – 2, rue Jean Lantier - 75001 PARIS
Centre de services : Zone d'Activité Mixte du Moulinas - 2, rue du Moulinas - 66330 CABESTANY
Société de Courtage en Assurances - RCS Paris 788 431 468 - Numéro d'inscription à l'ORIAS : 12 068 741